

Proposition d'une évolution de la gouvernance de Safran

Paris, le 4 mars 2011

Le Directoire de Safran soumettra à la prochaine assemblée générale des actionnaires devant se tenir le 21 avril 2011, outre les résolutions usuelles pour une assemblée générale annuelle, une modification du mode de gouvernement d'entreprise de Safran. Le changement envisagé résulte d'une évaluation du mode de gouvernement d'entreprise actuel, menée par le Conseil de surveillance, sous l'impulsion de son Président, Monsieur Francis Mer.

La modification qui sera soumise aux actionnaires réunis en assemblée générale consiste à remplacer la structure duale actuelle composée d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire par une structure unitaire à Conseil d'administration. A l'issue des réflexions menées conjointement par le Conseil de surveillance et le Directoire, il est apparu que ce changement simplifierait le processus de décision de la direction générale et la rendrait plus efficace dans un environnement économique et concurrentiel en évolution permanente.

Ce changement s'accompagnerait d'une refonte des statuts de Safran, pour les adapter aux évolutions législatives et réglementaires les plus récentes et aux normes de gouvernement d'entreprise aujourd'hui recommandées.

Le Directoire a arrêté ce jour l'ordre du jour de cette assemblée générale et procédera dans les prochains jours à sa convocation, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Lors de cette assemblée, outre l'approbation des modifications statutaires, les actionnaires auront à se prononcer sur la nomination des membres du Conseil d'administration.

La nomination comme administrateur de **Jean-Paul Herteman**, actuel Président du Directoire, sera soumise au vote des actionnaires. La nomination des personnes suivantes sera également soumise à ce vote :

Francis Mer

Giovanni Bisignani

Jean-Lou Chameau

Odile Desforges

Jean-Marc Forneri

Xavier Lagarde

Michel Lucas

Elisabeth Lulin

En outre, conformément aux dispositions législatives en vigueur, quatre représentants de l'Etat nommés par arrêté ministériel et deux représentants des salariés actionnaires siègeraient au sein du Conseil d'administration de la Société.

La nomination de deux censeurs, **Bernadette Andrietti** et **Caroline Grégoire Sainte Marie**, sera également soumise au vote des actionnaires.

Sous réserve d'une approbation des résolutions par les actionnaires, le Conseil d'administration qui se réunira à l'issue de l'assemblée générale statuera sur les modalités d'organisation de la direction générale en se référant aux meilleures pratiques en matière de gouvernement d'entreprise. Il adoptera le règlement intérieur du Conseil d'administration et mettra en place les différents comités du Conseil d'administration et leurs membres.

* * * * *

Safran est un groupe international de haute technologie, équipementier de premier rang dans les domaines Aérospatial (propulsion, équipements), Défense et Sécurité. Implanté sur tous les continents, le Groupe emploie plus de 54 000 personnes pour un chiffre d'affaires de 10,8 milliards d'euros en 2010. Composé de nombreuses sociétés, le groupe Safran occupe, seul ou en partenariat, des positions de premier plan mondial ou européen sur ses marchés. Pour répondre à l'évolution des marchés, le Groupe s'engage dans des programmes de recherche et développement qui ont représenté en 2010 un investissement de 1,2 milliard d'euros. Safran est une société cotée sur NYSE Euronext Paris et fait partie des indices SBF 120 et Euronext 100. Pour plus d'informations, www.safran-group.com

Contact Presse

Catherine Malek

+33 (0)1 40 60 80 28

catherine.malek@safran.fr

Contact Analystes et Investisseurs

Pascal Bantegnie

+33 (0)1 40 60 80 45

pascal.bantegnie@safran.fr

Antoine-Pierre de Grammont

+33 (0)1 40 60 80 47

antoine-pierre.degrammont@safran.fr

Safran
2, bd du Général Martial Valin
75724 Paris Cedex 15 - France